

07 B 375

1389

SAT IMMOBILIER

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 16.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69009)
LE THELEPOS
12, QUAI DU COMMERCE

420 469 454 RCS LYON

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE ROMANS LE

- 3 MAI 2007

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
DU 18 AVRIL 2007**

L'an deux mille sept,
Et le dix huit Avril,
A dix-sept heures,

Se sont réunis, dans les bureaux de la société FINANCIERE NORBERT DENTRESSANGLE à BEAUSEMBLANT (26240), « Les Pierrelles » :

- Monsieur Vincent MENEZ, gérant, non associé,
- Monsieur Norbert DENTRESSANGLE, représentant la société FINANCIERE NORBERT DENTRESSANGLE, associé unique, propriétaire de la totalité des 1.000 parts composant le capital de la société SAT IMMOBILIER.

Il est tout d'abord rappelé que les résolutions soumises à l'associé unique concernent, savoir :

- l'augmentation du capital social d'une somme de 44.080 euros pour le porter ainsi de 16.000 euros à 60.080 euros, par émission de 2.755 parts nouvelles de 16 euros chacune de valeur nominale, émises au prix de 2.718 euros l'une, soit avec une prime d'émission de 2.702 euros pour chaque part, à libérer en numéraire et dont la souscription sera réservée, à l'associé unique pour 2.571 parts et à Monsieur Vincent MENEZ, gérant non associé, pour 184 parts.
- la modification de l'objet social pour l'étendre aux activités de « prise de participation dans toutes sociétés commerciales et industrielles, civiles ou autres ; animation et conseil aux dites sociétés ».

- le transfert du siège social à BEAUSEMBLANT (26240), Les Pierrelles ; la société ne conservant aucune activité à l'ancien siège.
- le changement de dénomination sociale.
- le changement de date de clôture des exercices sociaux.
- la transformation de la société en société par actions simplifiée (SAS).
- l'adoption des nouveaux statuts.
- la désignation du Président et l'organisation de la direction de la société sous sa nouvelle forme.
- la désignation des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

L'associé unique reconnaît ensuite que le texte de ces résolutions lui a été adressé dans les délais légaux avec le rapport de la gérance.

Après une brève discussion avec le gérant sur les questions inscrites à l'ordre du jour, l'associé unique a ensuite adopté les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris acte que le capital social s'élève à la somme de 16.000 euros et qu'il est divisé en 1.000 parts sociales de 16 euros chacune de valeur nominale, décide de l'augmenter d'une somme de 44.080 euros pour le porter ainsi à 60.080 euros, par création et émission de 2.755 parts nouvelles de 16 euros chacune de valeur nominale émises au prix de 2.718 euros l'une, soit avec une prime d'émission de 2.702 euros pour chaque part à libérer intégralement en numéraire (prime d'émission comprise), lors de la souscription.

Ces parts nouvelles sont créées jouissance avec effet de ce jour ; elles n'auront, en conséquence, pas droit aux dividendes qui pourraient être mis en distribution au titre de l'exercice clos le 31 mars 2007.

Sous cette seule réserve, elles sont complètement assimilées aux parts sociales anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

L'associé unique, après avoir décidé de renoncer partiellement à son droit préférentiel de souscription décide :

- de souscrire personnellement 2.571 parts

- de réserver la souscription de..... 184 parts
à Monsieur Vincent MENEZ,
demeurant à SAINTE FOY LES LYON (69110),
7, allée de l'Aubépine

2.755 parts

Monsieur Vincent MENEZ étant, en conséquence, expressément agréé en qualité de nouvel associé, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, la société FINANCIERE NORBERT DENTRESSANGLE, société anonyme dont le siège social est à SAINT TROPEZ (83990); Avenue du Cap, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT TROPEZ sous le numéro 349 152 249, après avoir pris acte :

- que les 2.755 parts nouvelles créées ci-dessus ont été immédiatement souscrites, savoir :

- par elle-même,
à concurrence de deux mille cinq cent
soixante et onze parts, ci..... 2.571 parts
représentant une souscription de
six millions neuf cent quatre vingt sept mille
neuf cent soixante dix huit euros, ci..... 6.987.978 €
(dont six millions neuf cent quarante six
mille huit cent quarante deux euros de
prime d'émission)
- par Monsieur Vincent MENEZ,
demeurant à SAINTE FOY LES LYON (69110),
7, allée de l'Aubépine,
à concurrence de cent quatre vingt quatre
parts, ci..... 184 parts
représentant une souscription de
cinq cent mille cent douze euros, ci..... 500.112 €
(dont quatre cent quatre vingt dix sept mille
cent soixante huit euros de prime d'émission)

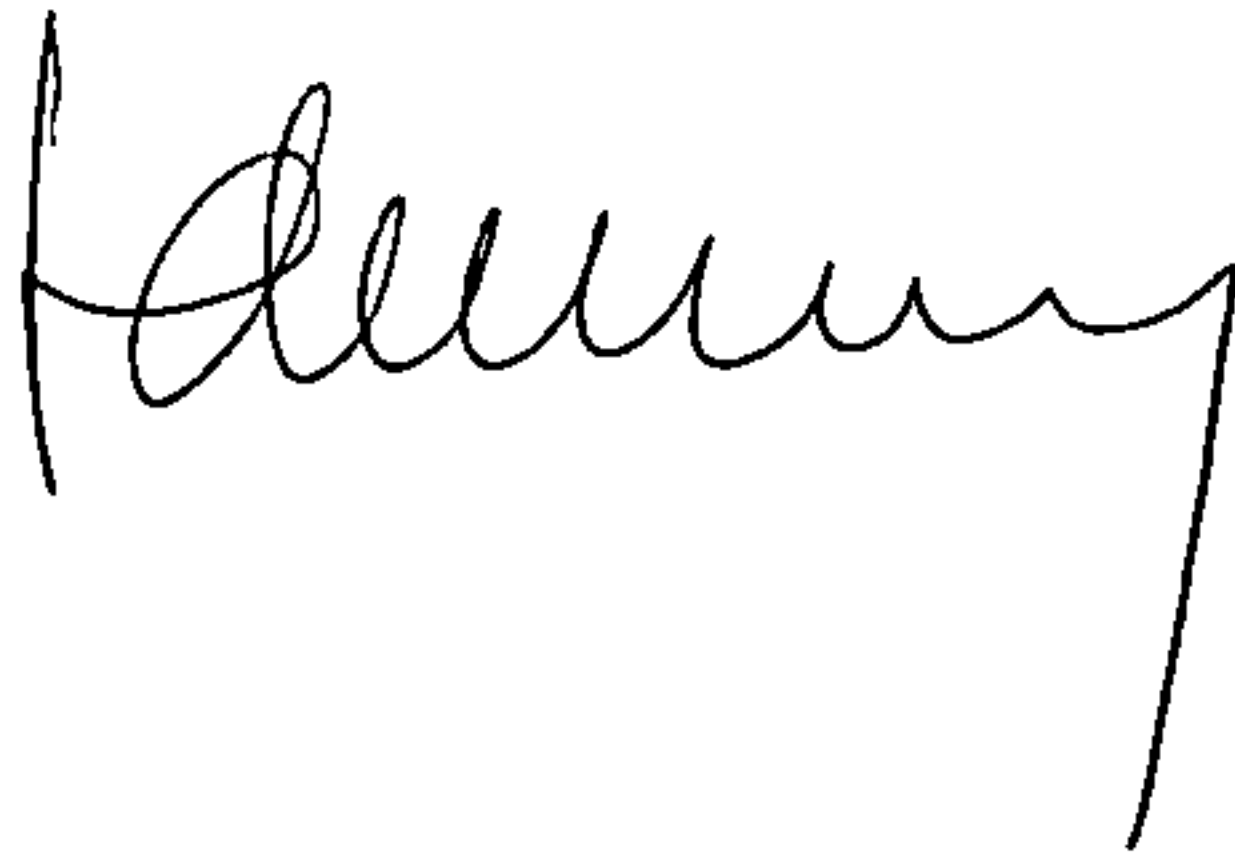
Soit au total deux mille sept cent cinquante
cinq parts, ci 2.755 parts
représentant une souscription globale de
sept millions quatre cent quatre vingt huit
mille quatre vingt dix euros, ci 7.488.090 €
(dont sept millions quatre cent quarante
quatre mille dix euros de prime d'émission)

Monsieur Vincent MENEZ, intervenant aux présentes, déclare avoir pris connaissance des statuts de la société NORBERT DENTRESSANGLE INVESTISSEMENTS et accepte les fonctions de Directeur Général et les pouvoirs qui lui ont été conférés par le Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que le Président et le Directeur Général ont ensuite signé.

M. Norbert DENTRESSANGLE

M. Vincent MENEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Norbert Dentressangle', with a long, sweeping horizontal stroke at the end.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Menez', with a prominent diagonal stroke at the beginning.

NORBERT DENTRESSANGLE INVESTISSEMENTS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 60.080 EUROS
SIEGE SOCIAL : BEAUSEMBLANT (26240)
LES PIERRELLES

420 469 454 RCS ROMANS

LISTE DES SIEGES SOCIAUX **ET GREFFES ANTERIEURS**

A la constitution (21/09/1998)

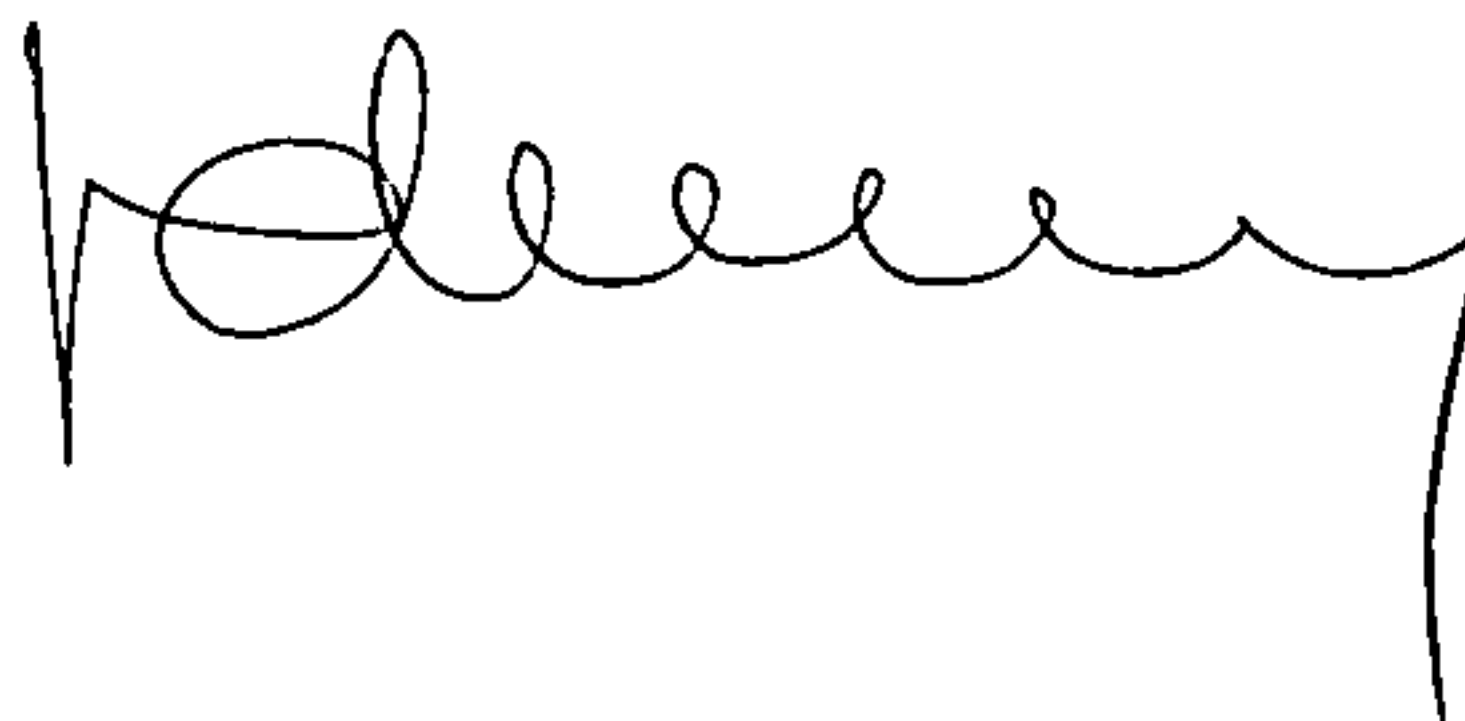
LYON (69009), Le Thelemos 12, quai du Commerce.
420 469 454 RCS LYON.

Transfert de siège du 18/12/1998

BEAUSEMBLANT (26240), « Les Pierrelles »
420 469 454 RCS ROMANS.

Transfert de siège du 9/09/1999

LYON (69009), Le Thelemos 12, quai du Commerce.
420 469 454 RCS LYON.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Dentressangle', written in a cursive style.

